



La Bourse Neo Inc.

Code de conduite des teneurs de marchés désignés

1 Le rôle du TMD

Un teneur de marché désigné (TMD) est responsable, pour les titres qui lui sont attribués :

- D'assurer un marché équitable et ordonné
- De contribuer à la détermination des cours
- De favoriser la liquidité en engageant ses propres capitaux
- De donner son appui en période de stress et d'être disposé à prendre des risques

2 Obligations

La Bourse impose les obligations suivantes à un TMD :

- S'engager à prendre une attribution proportionnelle de titres liquides et de titres non liquides
- Maintenir en tout temps un marché biface dans le registre NEO-L et le registre NEO-N pour tous les titres attribués
- Maintenir un minimum de volume affiché dans un écart maximal, qui variera selon la catégorie de titres
- Exécuter tous les ordres sur lot irrégulier pour les titres qui lui sont attribués

3 Avantages

Sous réserve du respect de ses obligations, le TMD recevra les avantages suivants:

- Priorité d'appariement dans les registres de négociation pour tous les titres attribués jusqu'à un certain seuil de volume quotidien des titres négociés
- La participation à un programme mensuel de primes au rendement pour les titres inscrits à La Bourse Neo, au gré de l'émetteur.

4 Transparence

La Bourse surveillera régulièrement les activités du TMD afin de s'assurer que les obligations et les avantages sont équilibrés. Les statistiques de rendement pour chaque TMD seront publiées sur le site Web.

5 Attentes

Le TMD joue un rôle vital dans le marché et est un élément clé dans le rétablissement et le maintien des niveaux élevés de confiance des investisseurs. Nous nous assurons que chaque TMD respecte les plus hautes normes d'intégrité professionnelle et nous nous attendons à ce que le TMD adhère aux règles d'engagement suivantes :

- Considérer les obligations comme des exigences minimales et s'efforcer en tout temps de dépasser ces obligations
- Afficher tous les ordres avec l'intention de négocier et s'efforcer d'établir un exemple pour d'autres fournisseurs de liquidités à réduire les ratios de message à négociation
- Voir la priorité d'appariement comme un mécanisme de négociation continu tout au long de la journée et ne pas constituer intentionnellement un tampon afin de négocier de manière disproportionnée à la fin de la journée
- Ne pas utiliser la priorité d'appariement de manière opportuniste, mais plutôt d'une manière équilibrée pour négocier avec ses ordres affichés dans le cadre de ses obligations et pour réduire les risques
- Être disposé à prendre une position de négociation de nuit pour appuyer les titres non liquides
- Appuyer les titres qui lui sont attribués en période de crise et ne pas intentionnellement manquer aux obligations afin d'éviter les risques
- Surveiller les titres qui lui sont attribués afin de détecter toute activité inhabituelle
- Informer la Bourse ou l'OCRCVM, selon le cas, s'il a connaissance de problèmes ayant une incidence sur la négociation équitable et ordonnée des titres qui lui sont attribués, y compris toute activité inhabituelle
- Utiliser sa capacité de retarder l'ouverture ou la réouverture d'un titre qui lui est attribué dans l'intérêt de la négociation et non pas pour son seul avantage

6 Surveillance

La Bourse surveillera tous les TMD afin de s'assurer qu'ils respectent le présent code de conduite et tout manquement finira par entraîner la révocation du droit d'être un TMD.